

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 986

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers de nouvelles alliances?

L'accélération de l'Histoire et les hasards de calendrier engagent simultanément la Suisse sur trois fronts extérieurs de négociations capitales: l'Europe bien sûr, mais aussi l'Uruguay-round, ce vaste réaménagement du commerce mondial entrepris au sein du GATT et la question de l'adhésion de notre pays aux institutions de Bretton-Woods (le FMI et la Banque mondiale).

La simultanéité a du bon: elle rappelle à la Suisse et à l'Europe que le reste du monde existe encore; elle permet à la Suisse de ne pas mettre tous ses œufs dans le panier européen et de s'engager vigoureusement en faveur du *multilatéralisme*, seule possibilité de se faire entendre pour un petit pays face aux blocs régionaux (CE, USA-Canada, etc) et aux impérialismes historiques toujours bien vivaces (France en Afrique de l'Ouest, USA en Amérique latine). Cette défense du multilatéralisme dessine de nouvelles alliances entre les «petits» de la planète: les neutres européens, les pays en voie de développement revendiquant une place sur la scène internationale.

Dans son principe, le GATT, comme accord sur des règles commerciales mondiales, avec des droits et des obligations, permet aux «petits» de donner de la voix. Ce que ne manque pas de faire la Suisse dans le dossier agricole, l'un des quinze thèmes en négociation au sein de l'Uruguay-round, le plus médiatisé vu sa charge émotionnelle et politique dans notre pays. D'autres thèmes (les services, la propriété intellectuelle) mériteraient au moins une semblable attention vu leur poids déterminant dans le commerce mondial. La Suisse n'y brille pas par son originalité, défendant avec zèle une position libre-échangiste contraire, pour ces deux thèmes en tous cas, aux intérêts des industries naissantes du tiers monde, trop neuves pour affronter une impitoyable compétition internationale.

Urticaire environnemental

L'environnement donne aussi de l'urticaire aux libre-échangistes purs et durs, par la simple équation: plus de commerce, plus de transports, plus de nuisances. Les coûts indirects n'entrent pas encore dans les analyses du GATT. Pourtant la spécificité écologique, qui a fait son chemin dans le dossier agricole, pourrait être bien davantage poussée par les «petits» comme thème incontournable de toutes les négociations.

Enfin, s'il faut des règles commerciales mondiales pour les Etats, il ne faudrait pas oublier les «acteurs de l'ombre», les grands conglomerats internationaux, véritables acteurs du commerce mondial. A quand des règles reconnues concernant leurs activités: par exemple à propos des transferts de technologie, des patentes, du commerce intra-firmes...?

De nouvelles alliances pourraient aussi se dessiner au FMI et à la Banque mondiale avec l'augmentation des quote-parts («cotisations») des Etats-membres et l'adhésion prévue des pays de l'Est européen qui n'en

font pas encore partie. Le poids des USA, avec des grincements, mais de façon inéluctable, va diminuer, celui du Japon se verra renforcé. Et la Suisse, ironie de l'Histoire, pourrait se placer dans le cercle très fermé des 22 directeurs du FMI comme délégué de pays de l'Est européen... Décidément, Lénine n'en finirait pas de se retourner dans sa tombe.

Sur le front intérieur, Otto Stich et le Conseil fédéral doivent clairement annoncer *quelle politique* la Suisse entend mener au FMI; une référence explicite et non ambiguë à la Loi fédérale sur la coopération au développement, comme cadre contraignant, constitue le minimum attendu. Il importe que la Suisse renforce les tendances présentes au FMI et surtout à la Banque mondiale en faveur d'une plus grande prise en compte des dimensions sociales et écologiques dans les programmes d'austérité et de développement mis en place dans les pays pauvres.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la Communauté de travail Swis-said/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jeanlouis Cornuz, René Longet

L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 **Téléfax:** 021 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

LAC DE ZOUG

Sauvetage possible

(jd) Le lac de Zoug est malade des phosphates, nitrates et autres pesticides que lui fournit en abondance l'agriculture. Coût de l'assainissement: 67 millions de francs auxquels il faut ajouter des frais d'exploitation estimés à 3 millions par année.

Selon une expertise de l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique d'Oberwil (BL), la conversion des exploitations à la méthode biologique exigerait une mise de fonds de 11 à 18 millions de francs. Une solution économique et qui combat le mal à la source. Mais, faute d'un soutien officiel, seuls quatre exploitants sur les quelque 700 du canton ont opté pour cette voie.